

Codirecteur·trice en charge des pratiques musicales

CDI

Date de mise en ligne : **08/03/2019**

Date limite de l'offre : **07/04/2019**

Intitulé du poste : **Codirecteur·trice en charge des pratiques musicales**

Région : **Hauts-de-France**

Département : **59 - Nord**

Type de métier : **Direction / Coordination**

Type de contrat : **CDI**

Temps de travail : **Temps plein**

Salaire mensuel brut (en euro) : **2650**

Niveau de rémunération : **Groupe G de la CCNA, indice 425**

ARA - Autour des Rythmes Actuels

Adresse mail de la structure : info@ara-asso.fr

Adresse : **301 avenue des nations Unies**

Code postal : **59100**

Ville : **Roubaix**

Site web : www.ara-asso.fr

Description du poste :

L'ARA recherche un·e codirecteur·trice en charge des pratiques musicales pour compléter son équipe de codirection. Cette équipe se compose de trois postes de codirecteur·trice·s, l'un en charge de l'administration et de la coopération, l'autre en charge des actions de médiation et de l'accompagnement des publics et le troisième en charge des pratiques musicales. Le·la candidat·e retenu·e s'inscrira dans un projet de direction partagée en apportant ses savoir-faire et son envie de co-construire une forme de gouvernance adaptée à la grande variété des actions développées par l'association.

Les missions opérationnelles du poste de codirection de l'ARA

Il·elle interviendra spécifiquement sur des activités d'apprentissage musical (accompagnement de projets musicaux et enseignement instrumental) et de mission ressources (santé auditive, conseil artistique, accompagnement de projets). Il lui appartiendra de développer une réflexion sur la culture musicale et l'enseignement et il·elle aura en charge la création et le développement de propositions innovantes qui mettent en valeurs les pratiques artistiques en tenant compte de l'évolution des pratiques actuelles de la musique. Il·elle veillera particulièrement à encourager les projets partagés entre les pôles de l'ARA. Il·elle interviendra enfin sur la promotion de la santé auditive par le biais de formations auprès des musiciens locaux et des professionnel·le·s (organisateur·rice·s de concerts, régisseurs·euse·s de studios de répétition...). Pour mener à bien ces missions, il·elle sera amené·e à consolider et développer les ressources financières des activités (subventions, appels à projets, financement privé etc.).

Gestion d'activités

- Concevoir, animer et coordonner des activités musicales et culturelles dans leur ensemble : problématique, contenus, publics, moyens (humains, budgétaires, techniques), communication...
- Encadrer une équipe pédagogique, animer des partenariats artistiques et éducatifs, assurer un appui au développement des projets...
- Créer et adapter des outils d'évaluation
- Rendre compte des actions à l'aide d'écrits et de données
- Développer et animer des partenariats
- Décliner les orientations de l'association dans un projet partagé annuel et pluriannuel
- Veiller à une utilisation sécurisée et un respect des lieux d'accueil et de pratique professionnelle de l'ARA

Gestion des ressources humaines

- Manager du personnel salarié dédié : deux chargés de projets, un régisseur et des stagiaires ou volontaires

ponctuel·le·s

- Identifier et répondre aux besoins professionnels
- Préparer et transmettre les éléments contractuels
- Développer une politique d'encouragement et d'animation du bénévolat
- Accompagner les membres du conseil d'administration associé·e·s aux activités
- Créer et animer des dispositifs collaboratifs entre salarié·e·s, adhérent·e·s, salarié·e·s et adhérent·e·s

Communication

- Promouvoir les activités et/ou l'association en accord avec la politique de représentation extérieure
- Établir, développer, fidéliser des relations avec les publics
- Contribuer à la réflexion et garantir la mise en œuvre de la communication de l'ARA

Consolidation et développement des ressources

- Générer des recettes propres permettant l'équilibre économique des activités
- Assurer une veille sur les ressources publiques et privées afin de consolider le financement des actions
- Concevoir des projets d'activités équilibrés
- Établir et suivre les budgets d'activités, transmettre les éléments comptables

Compétences recherchées par l'ARA

- Savoirs

Connaissance approfondie des pratiques des musiques actuelles & formes artistiques connexes

Bonne connaissance des enjeux, pratiques et expériences liées au numérique dans la musique et/ou la pédagogie

Bonne connaissance des dispositifs de financements publics et privés

Connaissance générale des réseaux artistiques, musicaux, pédagogiques

Maîtrise des modes de fonctionnement du tissu associatif, culturel et institutionnel

- Savoir-Faire

Avoir un intérêt marqué pour le pilotage de projet de manière collégiale

Animer, encadrer, évaluer une équipe pédagogique et technique

Communiquer en public et à l'écrit

Maîtriser les dimensions économique et sociale de projets

Avoir une culture et des méthodes d'évaluation

Modalités

- CDI - période d'essai de 3 mois, renouvelable
- Temps complet (forfait jour)
- Rémunération groupe G de la convention collective de l'animation, coefficient 425 (2 652 euros brut)
- Permis B indispensable
- Prise de poste : idéalement le 1er juillet 2019
- Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation adressée à : Mme la Présidente, 301 avenue des Nations Unies - 59100 Roubaix avant le 7 avril 2019
- Transmission des candidatures uniquement par mail à : recrutementara@ara-asso.fr
- Au fur et à mesure de la réception des candidatures, les candidat·e·s seront informé·e·s des suites données par l'association à leur démarche et de leur éventuelle convocation à un entretien.

Contact pour répondre à l'offre :

Nom : **Béatrice**

Prénom : **Debeunne**

Adresse mail : recrutementara@ara-asso.fr